

<b>Zeitschrift:</b>	Jahrbuch für Solothurnische Geschichte
<b>Herausgeber:</b>	Historischer Verein des Kantons Solothurn
<b>Band:</b>	26 (1953)
<b>Artikel:</b>	Miscellen : Remarques sur deux documents de l'histoire locale de Granges
<b>Autor:</b>	Mailler, Gustave
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-323799">https://doi.org/10.5169/seals-323799</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

es mit wertvollen Randglossen versah. Nachdem es den Besitzer wohl mehrmals gewechselt hatte, gelangte es in die Bibliothek des Bischofs Fiala (1817–1888) und von dort in die frühere Kantonsbibliothek. Wo es sich seit ungefähr 20 Jahren befindet, entzieht sich unserer Kenntnis.

Die oben angeführte Stelle lässt vermuten, dass Stumpf bei einer anderen Gelegenheit über die Adelsgeschlechter ausführlich berichtete. Wenn das zutrifft, so geschah es offenbar nicht in der Chronik selber. Wenigstens finden wir darin trotz gründlicher Nachforschungen keine derartigen Angaben. Leider sind uns die ungedruckten Werke Stumpfs in der Zentralbibliothek Zürich gegenwärtig nicht zugänglich. So müssen wir uns wohl vorderhand damit zufrieden geben, dass wir wenigstens noch ein Wappen der Herren von Grenchen kennen. Ob dieses nach dem Tode Hessos weiter gebraucht wurde und später als das eigentliche Grenchner Wappen galt, wie Prof. Meisterhans vermutet, glauben wir nicht. Dr. Konrad Glutz von Blotzheim stellt nämlich in seinem Buche «Wappen der Bezirke und Gemeinden des Kantons Solothurn» (Staatsarchiv des Kantons Solothurn 1941) fest, dass die Pflugschar – das heutige Wappen Grenchens – schon 1640 am Sakramentshäuschen in der Kirche und 1692 auf Glocken von Allerheiligen zu sehen war, «hier allerdings im Schildhaupt, beseitet von zwei Sternen». In der Stempel- und Siegelsammlung, welche die Staatskanzlei im Jahre 1819 veranstaltete, fehlt das Wappen Grenchens.

Hermann Hugi.

### **Remarques sur deux documents de l'histoire locale de Granges**

L'étranger qui débarque à Granges a, de prime abord, l'impression de descendre dans une localité relativement moderne. La ville, en effet, a très peu conservé de vestiges historiques. La pelle et la pioche ont fait œuvre de renouvellement, et ceci à tel point que ce n'est que par des actes disséminés par le temps et les fouilles que nous pouvons, plus ou moins, apprendre à connaître l'histoire de cette ville pleine de vie à tous égards. Adossée au flanc du Jura, cité limitrophe, elle a été, de tous temps, à l'ordre du jour. En effet, sise sur le parcours Soleure et Bienn, Granges devait, envers et contre tout, être associée aux affaires du temps. Il suffit de jeter un regard sur le tableau chronologique des

événements historiques pour s'en convaincre. Au 11ème siècle déjà, le village appartenait aux comtes de Fenis (près d'Erlach). Berthe de Granges, de la famille des Seigneurs de Granges, vivant au 12ème siècle, donne lieu à beaucoup de recherches. Qui était-elle? Werner Strub, indique dans son «Heimatbuch Grenchen», Edition Vogt-Schild 1949, que Berthe de Granges était l'épouse de Rodolphe Ier de Nidau (1225-1263). Albert Henry, dans son «Précis d'histoire du canton de Neuchâtel», Edition Attinger frères, nous dit que Berthe de Granges était l'épouse de Ulrich III (1150-1200) de Nidau qui était fort lié avec les ducs de Zaehringen. Mais, d'après M. le professeur Alfred Lombard, «L'Eglise Collégiale de Neuchâtel» Editions de la Baconnière, Berthe de Granges devait être l'épouse de Ulrich II, Seigneur de Neuchâtel de 1147 à 1191. Il faut prendre en considération portail sud, aujourd'hui disparue:

Respice virgo pia me Bertham sancta Maria  
Et simul Ulricum qui sit fugiens inimicum  
Det Domus hec risum facientibus et paradisum

ce qu'on traduirait littéralement ainsi:

«Pieuse Vierge, sainte Marie, regarde-moi Berthe et en même temps Ulric afin qu'il échappe ainsi à l'ennemi. Que cette demeure donne à ses constructeurs la joie et le paradis.»

Ainsi, nous devons croire que Berthe de Granges a habité Neuchâtel puisque Ulric II est le premier comte qui ait résidé d'une façon continue à Neuchâtel. L'Abbé C. Narbey, Musée Neuchâtelois 1903 page 146, croit qu'il s'agit, en l'occurrence, de Berthe de Granges-Grammont en Franche-Comté. Son principal argument est la présence dans la Collégiale d'une chapelle des Rois Mages dont le culte était en honneur à Granges-Grammont.

En 1952, la mémoire de Giuseppe Mazzini, héros italien qui lutta pour l'indépendance de son pays, a été rappelée aux habitants de Granges par la pose d'une plaque commémorative à l'orphelinat St-Joseph qui était, en son temps, «Les bains de Granges». Nous voulons faire ici mention du passage, dans cette maison hospitalière, d'un autre personnage, c'est-à-dire du docteur Frédéric Rœssinger, né à Couvet le 7 juillet 1800, décédé en ce lieu le 21 janvier 1862. Qui était cet inconnu? Un héros qui, lui aussi, lutta pour l'indépendance de sa petite patrie neuchâteloise. Fils d'un pharmacien, originaire du Palatinat bavarois, il était doué d'une grande sensibilité et d'un caractère aimant, qui se

faisait remarquer par une fermeté et une énergie peu communes. Membre de l'expédition du lieutenant de carabiniers Alphonse Bourquin (13 septembre 1831) en qualité de chirurgien-major il fut arrêté la nuit du 17 décembre 1831 à Bevaix et enfermé dans une cage en bois de chêne 5 pieds de haut, 5 de profond, 5 de large. Il fut condamné à mort le 26 décembre 1831 par un Conseil de guerre. Cette peine fut commuée en détention perpétuelle par le Roi de Prusse selon lettre du 16 janvier 1832. Les étapes du détenu:

17 décembre 1831 au 24 février 1832 château de Neuchâtel  
 24 février 1832 au 26 mai 1832 forteresse de Ehrenbreitstein  
 27 mai 1832 au 9 août 1838 forteresse de Wesel

Après sa libération, malade, il dut se faire soigner et vint passer quelques temps aux Bains de Granges où les patriotes neuchâtelois lui adressèrent une somme de Fr. 1400.— en lui faisant savoir qu'ils envisageaient comme leur devoir de supporter tous les frais que nécessiterait le rétablissement de sa santé. Aussitôt qu'il put reprendre ses travaux, Rœssinger se rendit à Genève en 1839. Toutefois, ce ne fut qu'en 1841 qu'il fut autorisé à pratiquer la médecine. En 1847 il fit volontairement la campagne du Sonderbund en qualité de chirurgien d'un bataillon genevois. Il se signala pendant la campagne par son habileté comme praticien, ainsi que par son humanité. Lors de l'entrée des troupes fédérales à Fribourg, il sauva la vie d'un homme que des soldats voulaient tuer, en se précipitant au devant des assaillants et en lui faisant un rempart de son corps. Frédéric Rœssinger fit longtemps partie du Grand-Conseil genevois. Il écrivit plusieurs brochures et fit paraître de 1856 à 1860 une feuille intitulée « Journal de l'âme ». En 1863, ses amis, firent l'inscription suivante sur sa tombe:

Au  
 Martyr  
 Républicain  
 FREDERIC ROESSINGER  
 Les Patriotes  
 Reconnaissants  
 1863

Voilà la vie «d'un pensionnaire» des Bains de Granges qu'il valait peut-être la peine de connaître.

(Tiré de Frédéric Rœssinger, esquisse biographique, Neuchâtel 1863,  
 Imprimerie Montandon Frères.)

Gustave Mailler.